

➔ Méthodologie de concertation sur l'éolien

Phase d'information



- > Forum Public le 22 septembre
- > Conseil communautaire du 12 octobre
- > Réunion publique le 17 novembre

MARDI 17 NOVEMBRE A SAINT MARTIN DE CLELLES - 18H00

Le Comité de concertation

Mission : restituer un avis sur l'opportunité et les conditions d'implantation d'éoliennes dans le Trièves
Ses membres s'engagent à participer aux 4 ateliers et aux réunions publiques
L'animation du comité de concertation sera assurée par le bureau d'étude AERE



Collège d'élus
Désigné en conseil
communautaire
le 12 octobre



Collège d'habitants
Acte de candidature puis élection des représentants
en réunion publique le 17 novembre
(Possibilité de donner son avis
lors d'entretiens individualisés)



Collège d'associations
Réunion d'information
le 17 novembre

Phase de concertation



- > 120 entretiens réalisés par des étudiants
- > 4 Ateliers du comité de concertation :
 - Energie et Economie
 - Paysage
 - Impact environnemental
 - Formulation d'un avis
- > Rendu de l'avis en conseil communautaire



et réunion publique

Plus d'informations: <http://www.cc-trieves.fr>
ou tel +33 4 76 34 44 29 (Lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)